



Sées, le 26 novembre 2020.

Chers diocésains,

**La décision est tombée ce jeudi 26 novembre : la jauge de 30 personnes pour la célébration publique de la messe est maintenue.**

A la déception réelle s'adjoint une incompréhension totale. Je n'ai jamais sous-estimé la gravité de la crise sanitaire qui nous touche et je fais crédit à ceux qui nous gouvernent de faire au mieux pour sauver des vies. Mais un tel entêtement est inexplicable et injustifiable.

La proposition des évêques de France est claire : que le nombre des personnes rassemblées dans une église soit proportionné à sa surface. Avec un tel calcul, très simple, nous pouvons arriver dans beaucoup d'églises à des assemblées de 150 à 200 fidèles. Derrière un tel aveuglement se cache hélas une autre réalité, plus grave : toute considération spirituelle ou religieuse est vraiment considérée comme une chose de peu d'importance. Il faut que nous prenions la mesure de ce constat. Il est inquiétant pour la bonne santé de notre société, il n'est pas totalement nouveau !

**La question se pose : que devons-nous faire ?**

Il est difficile de répondre à cette question étant donné que de nouvelles négociations se dérouleront dès dimanche soir. Je redis que dans ce domaine, la collégialité épiscopale est une bonne chose. Il est précieux que les évêques de France négocient avec le gouvernement d'une même voix. Attendons donc les résultats de cette nouvelle rencontre.

En ce qui concerne le premier dimanche de l'Avent, les 28 et 29 novembre prochains. La mesure qui vient de tomber (30 personnes par église) est quasi inapplicable. Je vous indique ici quelques grands principes pour aider à votre discernement. J'invite aussi chacun à la responsabilité. Dans le respect de la loi qui s'impose, que le souci du bien commun et la charité sans laquelle *nous ne sommes rien* (1 Co 13, 2) inspirent nos comportements.

- Les prêtres sont invités à multiplier les messes. Je leur demande néanmoins de ne pas célébrer plus de trois messes ce dimanche. Cela pose la question de la répartition des personnes à l'occasion de chacune de ces messes. Avec vos pasteurs, soyez inventifs dans ce domaine.
- Que ceux qui iront à ces messes proposent, notamment aux plus fragiles et aux plus isolés, de recevoir la communion à domicile.
- La possibilité d'aller prier dans les églises auprès du Saint Sacrement reste une grâce à laquelle il faut venir puiser.
- J'invite aussi les fidèles à participer à la messe en semaine.

Nous aspirons tous au retour à « la vie normale ». Elle n'est sans doute pas pour demain ! L'évangile de ce dimanche est d'une actualité étonnante, il est question de la rencontre avec le Christ : *Il ne faudrait pas qu'il vous trouve endormis. Ce que je vous dis là, je le dis à tous : Veillez !*

Alors que je me prépare à quitter le diocèse, les conditions sont vraiment compliquées. Croyez que je le regrette profondément et que ma prière vous accompagne tous.

Que le Seigneur vous bénisse. Dans l'espérance.

**+ Jacques Habert,  
Évêque administrateur de Sées.**